

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.  
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénèche [goyheneche02@orange.fr](mailto:goyheneche02@orange.fr) 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.ovh>

## Edito:

**N**ous voilà à trois mois des élections municipales... Madame la Maire a déclaré officiellement sa candidature pour un quatrième mandat... Autant dire que si elle est réélue, elle se retrouvera quasi-propriétaire de sa charge... Pour contester son hégémonie, il serait bon qu'une liste avec des candidats neufs et qui ont de la motivation, se fasse jour... Ce serait bien qu'ils portent le projet d'impulser une politique municipale différente de celle de Madame la Maire... J'ai déjà fait un appel du pied concernant mon soutien à ces éventuelles candidatures alternatives, mais jusqu'à nouvel ordre je n'ai pas été entendu...

Nous verrons bien d'ici le mois de Mars...

En attendant, je finis de vous présenter mes dernières chroniques: l'histoire des élections et l'inventaires des sujets problématiques de la commune d'Ugny le gay...

Bonne lecture...

## Histoire des élections 5/5 2020...

### La plus hypocrite des campagnes électorales...

Pauvre Dominique MARCOTTE! Il croyait naïvement que l'équipe qu'il avait réunie autour de lui le soutiendrait indéfectiblement lors de cette campagne électorale. Il connaissait mal le niveau d'hypocrisie que peuvent développer certains de nos concitoyens: faire croire qu'on est pour à fond !... Alors qu'on est contre...

Mais bon, tout cela je l'ai déjà analysé dans le numéro 1 de cette feuille de chroniques... Je ne reviendrai donc pas là dessus...

Une chose me tient à cœur tout de même concernant les élections de 2020, c'est de dénoncer l'hypocrisie d'un certain nombre de nos colistiers qui **savaient** que Monsieur MARCOTTE **n'avait aucune chance d'être élu**... A commencer par Madame la Maire... Celle-ci l'a d'ailleurs avoué puiqu'elle le reconnaît dans une lettre qu'elle m'a adressée en réponse au premier numéro de la Rive: «...je l'avais averti (Mr MARCOTTE) régulièrement de mon impression négative de l'issue du scrutin...»... Tu parles!... Evidemment qu'elle était au courant que ça allait mal finir pour notre futur Maire, tant étaient réguliers les contacts qu'elle devait avoir avec la liste d'opposition! Mais de quoi l'a t'elle averti? Qu'elle allait être élue à sa place et que la future Maire en 2020, ce serait elle? Que nenni! Elle savait que le clan d'en face l'avait déjà plébiscité et que Monsieur MARCOTTE n'avait aucune chance d'être élu! Elle prétend n'avoir pas manoeuvré pour ce résultat... Bien évidemment, puisque Monsieur W... et Madame F... faisaient le boulot à sa place... Il suffisait de laisser les gens de la liste d'en face faire campagne contre le leader de sa propre liste, de leur permettre de déverser des flots d'ignominie sur lui sans broncher, sans démentir les ragots, pour que la voie soit libre pour un troisième mandat...

Et comme par hasard, à l'issue de ce scrutin, la voilà promue vice-présidente de

l'agglomération, et aujourd'hui en route pour candidater à un quatrième mandat ! Pour une personne qui devait cesser tout mandat électoral en Mars 2020, quel revirement ! Et croyez-vous qu'elle soit venue nous voir pour discuter de tout ça après les élections de 2020?... Rien ! Pas un mot, pas un regard, nous étions évincés, nous n'exisitions plus pour elle !

Certes, elle n'était pas la seule à traîner les pieds sur la liste de Monsieur MARCOTTE... Quand on doit aller chercher les gens chez eux et les amener presque de force pour aller faire la photo du tract électoral ; quand vous allez serrer la main d'un colistier qui discute avec quelqu'un du camp d'en face, et qu'ils arrêtent de discuter quand vous arrivez, ça laisse présager que quelques-uns de vos partenaires politiques trament quelque chose dans votre dos...

Pour en finir avec ces histoires, lors des précédentes élections, les gens qui avaient perdu rentraient chez eux la tête basse, penauds, presque honteux d'avoir ramassé une veste aux élections municipales...

Pour ma part, je n'ai en aucune manière subi ce syndrome là. Bien au contraire, j'ai revendiqué haut et fort le droit de dénoncer les gens qui nous avaient pris pour des imbéciles... C'est d'ailleurs pour ça que j'ai eu droit à une réponse aussi violente et méprisante des personnes que j'avais mis en cause... Preuve s'il en fallait que j'avais bien mis le doigt là où ça fait mal et que je soulevais les questions qui fâchent...

Heureusement, tout ça c'est du passé... Aujourd'hui, avec le scrutin de liste, plus de petits arrangements entre amis ! Les listes seront constituées autour d'un Maire, tête de liste, et d'un projet municipal construit dont on sait qu'il sera conduit par une majorité de candidats qui se sont présentés à nos suffrages pour défendre ce programme... J'en connais quelques unes et quelques uns qui seront certainement nostalgiques du bon vieux temps où on pouvait régler ses comptes personnels à l'occasion des élections en rayant les noms de ceux avec qui on était fâché, non pas pour des raisons politiques mais pour des raisons personnelles... Bah ! Ils pourront continuer de baver sur leurs contemporains à coups de lettres anonymes...

## Inventaire... A comme Attribution de compensation.

Connaissez-vous ce terme ? **Attribution de compensation** ?...

C'est une somme, un paquet de pognon comme on dirait vulgairement, que l'agglomération Chaunoise, autrement dit l'intercommunalité, attribue ou ponctionne aux budgets communaux...

Concernant la commune d'Ugny le Gay, elle nous le pique : **14 204 euros** pour l'année 2024...

Alors comment se justifie cette ponction de l'agglomération sur notre budget ?... Ceci est une vaste question qui trouve sa réponse il y a très longtemps et qui mérite un développement assez conséquent...

Pour l'origine de cette «gabelle» que nous réclame chaque année l'agglomération, il faut remonter à l'année 2003. C'est cette année-là que les communes ont confié la charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers à l'intercommunalité. En effet, les contrats liés aux petites communes devenaient prohibitifs, tant les grosses boîtes de ramassage des ordures, Dectra, Véolia, Gurdebecke et consorts plaçaient la barre financière beaucoup trop haut.

Mais quans on transfère une compétence, il faut aussi transférer le financement lié à cette compétence. Hors la commune d'Ugny le Gay finançait le ramassage et le traitement des ordures ménagères à hauteur de 5 300 euros sur son budget principal... Il a donc fallu verser cette somme à la communauté de communes. C'est ce qu'on appelle une charge transférée. Une Commission, la CLECT (Commission Locale de l'Evaluation des Charges Transférées) est d'ailleurs chargée de fixer tous les ans les sommes que doivent verser chaque commune membres.

Comme ça ne plaisait pas trop aux communes urbaines qui devait verser un gros paquet d'argent du fait de ce mécanisme de transfert, on a couplé cette manœuvre avec le transfert de la taxe professionnelle à la communauté de communes... Mais comme les communes

industrialisées perdaient beaucoup de recettes du fait de ce transfert, l'agglomération est tenue de leur reverser une somme qui compense la recette fiscale perdue d'un montant égal à celle qu'ils ont encaissé l'année précédent le transfert... L'addition (ou la soustraction) des deux est ce qu'on appelle aujourd'hui «**attribution de compensation**».

Mais petit à petit, au fil des années, l'intercommunalité a décidé de prendre en charge un certain nombre de compétences qui étaient détenues par les communes. Si bien qu'aujourd'hui, ces attributions de compensation sont un agglomérat de prises de compétences, et de bien d'autres choses d'ailleurs, auquel plus personne ne comprend plus rien! Demandez aux conseillers municipaux quels sont les éléments qui composent les attributions de compensation que paye Ugny le Gay, ils seront incapables de vous le dire, eux qui votent pourtant cette sorte d'impôt intercommunal tous les ans. Même Madame la Maire l'ignore!

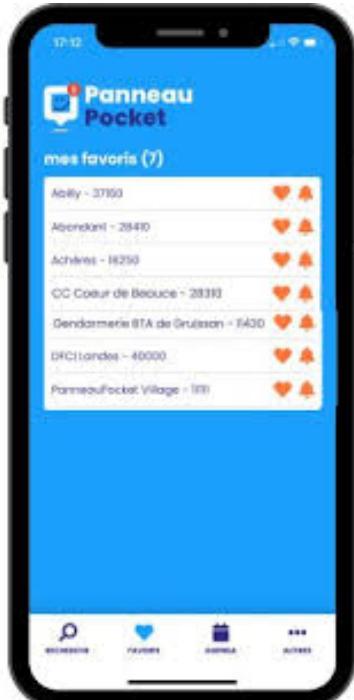
Je ne suis pas sûr moi-même de vous en lister exactement le contenu... tout ce que je sais, c'est que ces attributions sont passées de **4 900 euros** en 2003 à **14 204 euros** en 2024...

Quelles prises en charge correspondent à l'augmentation de ces attributions de compensation?...

Certaines d'entre elles, je les connais... On a transféré le service incendie pour environ 4 000 euros... Peut-être aussi le transfert des charges de la compétence scolaire a-t-il donné lieu à des transferts de fonds de l'ordre de 5 000 euros, la surveillance du car incombant à la Mairie d'Ugny le Gay, et bien que la commune ne payait aucune charge scolaire à la commune de Villequier-Aumont, je crois que l'agglomération a fixé tout à fait arbitrairement une somme de 3 500 euros à notre commune pour transfert de charge scolaire!

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ces attributions de compensation, tant l'injustice et l'inéquité planent sur ce genre de contribution financière, et tant sont opaques les travaux de la CLECT en matière de délibération... Mais ceci est une autre histoire que j'aurai peut-être l'occasion de vous raconter...

## Polémique... Panneau poket: pourquoi faire?...



Depuis cette année, la Mairie d'Ugny le Gay a investi dans un abonnement à l'application pour smartphone PanneauPoket... C'est une application au service des Mairies pour informer les habitants de toutes les évènements qui se déroulent dans la commune...

C'est une initiative fort louable bien que toutes les personnes du village, surtout celles qui sont plutôt âgées ne manipulent pas toujours aisément ce genre d'outil d'information...

Mais ce qui est un peu plus problématique, c'est qu'il n'y a vraiment pas grand chose à consulter sur la page du village et que les informations distillées par notre municipalité se comptent sur le doigt d'une main...

Alors prendre un abonnement sur ce genre d'application pour pouvoir informer ses administrés c'est bien, à condition d'utiliser cet outil numérique au maximum de ses capacités en y inscrivant tous les évènements du village! Mais peut-être est-ce trop demander à nos élus de s'atteler à cette tâche?...